



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{er} MAI 2021

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :
Mesdames Sandrine CANCEL - Chantal DELOGE - Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA -

Messieurs Jean-Bernard BIAU - Bertrand COLLIN - David DURUSSEL - Michel CAUSSADE - Frédéric HOSTAINS - Philippe LAURAIRE - Jean LAVAUD - Christian SALERES - Jérôme SEGURA - Azzedine SOUIFI - Christian VIDAL - Didier WALASZEK

Présidents de district :

Messieurs Francis ANJOLRAS - David BLATTES - Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - René LATAPIE - Serge MARTIN - Jean-Pierre MASSE – Pierre MICHEAU - Claude REQUENA - Jean-Marc SENTEIN

Participent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Damien LEDENTU - Giovanni PERRI - Jérémy RAVENEAU – WATELLIER Marc (représentant Monsieur WATELLIER Eric).**

Excusés : **Mesdames Laetitia CHALEIL - Zohra AYACHI**
Messieurs : Jérôme BOSCARI - Abderaouf ZARABI

Ouverture de la Séance à 10h00

Préambule

*Le Président de la Ligue, **Arnaud DALLA PRIA**, ainsi que l'ensemble des membres du comité directeur tiennent à féliciter Madame Laetitia CHALEIL suite à la naissance de sa fille.*

Le Président **Arnaud DALLA PRIA** évoque plusieurs sujets :

- **Election LFA** : il tient, ainsi que le comité directeur, à féliciter **Monsieur Vincent NOLORGUES** suite à son élection à la présidence de la Ligue du Football Amateur.
- **Coupe de France** : le Président ainsi que les Membres du Comité Directeur félicitent, pour leurs brillants parcours dans la compétition, les clubs du Toulouse FC et Canet FC et souhaitent bonne chance au club de Montpellier HSC qualifiés pour les ½ finales.
- **EURO 2021** : la Ligue félicite **Messieurs Nicolas DANOS et Benjamin PAGES**, arbitres internationaux de la LFO qui officieront durant la compétition européenne.
- **Affectation dotation exceptionnelle** : bien que cette opération ait eu lieu sur l'exercice précédent, afin de se mettre en règle au niveau comptable, le Comité Directeur valide l'affectation de la subvention exceptionnelle de 50K€ au Centre Régional du Football.
- **Gestion financière de la LFO** : la parole est donnée à **Monsieur Philippe LAURAIRE** qui expose aux Membres une situation au 30/04/2021 des finances de la Ligue.
- **Women French Cup** : dans le cadre du partenariat qui lie la Ligue à cet événement (qui aura lieu début août), le Président informe le Comité que la Ligue prendra à sa charge (hébergement et restauration) les officiels de la compétition ; il ajoute également que les Districts ont la possibilité de commander des places sur le quota mis à disposition de la Ligue.
- **Partenariat Sport Région Occitanie** : le Président informe le Comité qu'il a été contacté par le magazine Sports Région Occitanie dans le but de mettre en place un partenariat → ce magazine est destiné aux décideurs de la région (maires, collectivités, élus, etc.).
Un rendez-vous doit avoir lieu avec les responsables dans le courant de la semaine ; toutefois, au regard du coût d'abonnement élevé, il propose que la Ligue en interne réfléchisse à un support de communication à destination des décideurs de la Région.
- **Projet Club du TFC** : le Président invite les Membres du Comité Directeur à participer à une visioconférence le jeudi 6 mai à 18h30 dont l'objet sera une présentation par les dirigeants du TFC de leur projet club.
- **AE2F** : L'AE2F souhaite mettre en place un référent par territoire. Après échanges, **Monsieur Jean-Pierre MASSE** est désigné par les Membres du Comité.
- **Désignation des délégués pour l'AG de la mutuelle MDS** : **Monsieur Christophe GENIEZ** prend la parole pour exposer les modalités de participation à l'Assemblée Générale de l'assureur de la LFO (Mutuelle MDS) : la Ligue doit désigner des titulaires et suppléants qui prendront part à cette assemblée générale.

Après échanges, les membres suivants sont désignés :

- Titulaires : **Messieurs SALERES, CARRUS et LATAPIE.**
- Suppléants : **Madame CANCEL et Messieurs LAVAUD et BIAU.**
- **Assurance Car podium** : les conducteurs des cars podiums devant être titulaire d'un permis poids lourd, une actualisation des désignations desdits conducteurs a été réalisée auprès de l'assureur.
- **Organisation du Tournoi de Beach-soccer** : comme chaque saison, un tournoi de Beach-soccer a lieu sur le littoral durant les mois d'été. A ce titre, la Commission Régionale de Beach-soccer souhaite avoir l'autorisation de la Ligue pour organiser cette manifestation et demande la présence d'un salarié pour la gérer, en l'occurrence **Monsieur Fabien BARBIER.**

Le Président estime difficile aujourd'hui de se prononcer au regard de la situation sanitaire qui peut à tout moment évoluer. Il donne son accord pour qu'un salarié de la Ligue soit détaché sur cette manifestation.

Monsieur David BLATTES, Président du District de l'Hérault, souhaiterait avoir des précisions sur l'instance qui va organiser le tournoi, étant entendu que jusqu'à présent, l'organisation était confiée au District. En réponse, **Monsieur Yvan DAVID** émet l'idée de mutualiser la gestion (Ligue/District) et propose que soient lancées les inscriptions de manière à permettre aux clubs de s'engager, étant précisé qu'il sera tenu compte de l'évolution de la situation sanitaire pour envisager ou pas l'opération.

Information juridique : Concernant la couverture des participants à ce tournoi, **Monsieur Jérémy RAVENEAU** précise que les joueurs sont couverts par la mutuelle à la condition qu'ils renouvellent leur adhésion pour la saison prochaine.

Le Président soumet au Comité la proposition suivante :

- **POUR ouvrir les inscriptions : 28**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Le Comité de Direction valide l'ouverture des inscriptions et l'organisation du tournoi de Beach-soccer

- **INFORMATION ASSURANCE** : **Monsieur Christophe GENIEZ** informe le Comité que la LFO est couverte par deux assureurs (MDS et MAIF selon les responsabilités que chacun couvre) ; à ce titre, une partie de la cotisation couverte par la MAIF, fait l'objet d'une augmentation financière substantielle : l'assureur MDS est informé de cette hausse et traite actuellement le dossier pour trouver des solutions.
Le Président de la Ligue informe le Comité que ce sujet sera à l'ordre du jour de la réunion avec les Présidents de Districts (15 mai), ajoutant que l'augmentation impacterait les instances (Ligue et Districts) financièrement à hauteur plus ou moins de 40K€.

Avant de donner la parole aux référents des groupes de travail mis en place par la Ligue, le Président remercie chaleureusement tous les acteurs qui ont participé aux réflexions sur les divers sujets. Il se félicite également des retours positifs des Clubs et des Districts quant au lancement de ces groupes de travail.

Suite aux propositions qui seront faites par les groupes de travail, il reviendra au Comité Directeur de se prononcer et faire des choix.

Madame Laurence MARTINEZ, Secrétaire Générale, donne la parole aux référents de chaque groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL COMPETITIONS JEUNES

Référents : Messieurs **Michel CAUSSADE** et **Jean-Marc SENTEIN**.

Monsieur CAUSSADE précise que 35 personnes ont participé au groupe de travail.

Monsieur CAUSSADE souligne tout d'abord la très bonne ambiance qui a régné dans le groupe de travail, avec un esprit constructif et collaboratif ; il félicite l'ensemble des participants (dirigeants de clubs, élus, DTR, 1 CTR).

Les débats et les propositions retenues ont dû tenir compte de plusieurs paramètres :

- Réduction du nombre d'équipes évoluant dans les championnats régionaux
- Améliorer la qualité des équipes de jeunes dans le but d'une meilleure représentativité en compétitions nationales
- Réfléchir à la notion de déplacements (notamment en R2)

Les débats ont permis de dégager 3 grandes idées :

- Tendre vers des compétitions territoriales et non plus départementales,
- Protéger les clubs formateurs (durcir l'article 99.3) en limitant le nombre de joueurs mutés :
- Licences : réfléchir à la notion des 50 kms pour les mutations.

La parole est donnée à **Monsieur SENTEIN** qui présente la proposition de nouvelles pyramides régionales et la transition envisagée pour gérer la crise sanitaire.

Monsieur SENTEIN exprime également sa satisfaction quant à la tenue des réunions, où tous les participants ont joué le jeu (malgré la difficulté de la visioconférence à 35 participants).

Le Président de la LFO informe le Comité que lors des échanges avec les Présidents de Ligues, l'idée générale pour la saison prochaine est de faire glisser les générations.

Pour illustrer leurs propos, **Messieurs CAUSSADE et SENTEIN** se sont appuyés sur des schémas (Cf. **annexe 1**).

Plusieurs échanges ont lieu, notamment autour de :

- Elever et améliorer la qualité de nos équipes de jeunes dans le but d'une meilleure représentativité à terme au niveau national.
- Pénaliser sur la saison 2021/2022 (post Covid) le moins de générations possibles en proposant un glissement générationnel avec de fait une compétition U20 plus importante avec les générations U18 et surtout une compétition U14 en deux phases pour permettre aux génération U13 de l'an passé de pouvoir accéder au niveau Ligue sur la Phase 2.
- Réduire le nombre total d'équipes de jeunes évoluant au niveau régional sur 3 saisons sportives (se rapprocher des 15 à 18% préconisés par la DTN) tout en limitant au mieux les déplacements.
- Tendre vers des compétitions plus en "territoires" avant d'accéder au niveau Ligue au lieu de le faire ponctuellement et/ou exclusivement par les districts.
- Aider les dirigeants et protéger les clubs formateurs, les jeunes dans la période des mutations en durcissant l'article 99-3 des règlements généraux de la FFF qui nous l'autorise à savoir : Demander le certificat de scolarité en plus du justificatif de domicile pour bien vérifier le respect de la règle des 50 km et limiter à 5 le nombre de jeunes mutés d'un club A vers un club B sur l'ensemble des catégories U12 à U18 dont 2 maximum par année d'âge. C'est le responsable du club qui décide librement au-delà du 5ème jeune joueur de faire opposition ou pas (Si opposition, les frais du 6ème étant supporté par le club demandeur).
- La question des ententes ou groupements devant accéder au niveau Ligue est en cours de discussion avec la LFA car la problématique est importante et sera traité en cours de saison.

Le Président ajoute que la notion de territoires est très intéressante mais il reviendra aux Districts de s'organiser lorsque le projet sera affiné, étant entendu que la Ligue ne se substituera pas aux instances départementales.

La Pyramide quant à elle répond non seulement aux attentes des clubs, mais aussi aux directives nationales (DTN).

Monsieur DAVID, Directeur Technique Régional, rejoint le Président sur le fait que la notion de territoires est une opportunité intéressante dans le but de développer les offres de pratique. Il ajoute que l'élaboration des territoires va dépendre de plusieurs paramètres.

Après avoir remercié les référents du groupe de travail, le Président soumet au Comité Directeur la validation de l'organisation des pyramides présentées :

- **POUR : 26**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 2**

Les pyramides sont validées par le Comité Directeur à la majorité.

Madame MARTINEZ, Secrétaire Générale, présente les travaux réalisés sur les statuts de la LFO.

Madame MARTINEZ tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont collaboré à ces travaux et qui ont conduit à plusieurs propositions.

Monsieur Francis ANJOLRAS, Président du District du Gard-Lozère s'étonne que les modifications proposées n'aient pas été soumises en amont de ce Comité aux Présidents de Districts qui auraient pu alors apporter leur expertise sur les sujets abordés qui requièrent une attention particulière et qui risquent d'entraîner des échanges conséquents.

La Secrétaire Générale rappelle que les groupes de travail étaient ouverts à tous et qu'à ce titre, la présence des Présidents de Districts qui le souhaitaient était possible.

Conscient de l'importance des modifications proposées, le Président de la Ligue précise que le temps nécessaire au bon déroulement des échanges sera pris, l'important étant que la Ligue soit en capacité de présenter lesdites modifications lors de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue.

Les Membres du Comité Directeur échangent sur chacune des propositions de modification de texte : à l'issue des débats, le Président propose que le groupe de travail continue ses travaux tout en tenant compte des remarques formulées afin de présenter une version finalisée lors du prochain Comité Directeur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art 12.1 Composition -

L'objectif est de revoir la forme de composition de l'assemblée générale soit en permettant l'intégration directe des "clubs de district" soit en remodelant le mode d'élection des délégués représentant les "clubs de district".

Proposition

Art 12.1.1 L'assemblée générale est composée des représentants des clubs de ligue et des clubs district.

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 3**

La proposition est validée par le Comité Directeur à la majorité

GROUPE DE TRAVAIL RENOVATION DES COMMISSIONS REGIONALES

Madame Ghyslaine SALDANA, Secrétaire Générale Adjointe, présente les travaux réalisés par le groupe de travail. Il s'est appuyé sur l'organigramme de direction précédemment défini selon les 3 directions :

- Direction générale et Juridique
- Direction sportive
- Direction du développement et de la ressource aux clubs.

Un document synthétise cette présentation (Cf. **annexe 2**).

Le Comité Directeur valide la répartition telle que proposée par le groupe de travail.

Madame SALDANA remercie les personnes ayant participé à ce groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL RENOVATION DES CALENDRIERS

Monsieur Didier WALASZEK présente les réflexions qui sont proposées aux membres du Comité Directeur. Il remercie les personnes qui ont pris part aux débats sur ce thème du calendrier sportif bien qu'il regrette que peu de clubs aient été présents (3 Présidents de Clubs uniquement).

Au regard des principes proposés, **Monsieur SENTEIN** précise que l'idée par exemple de débiter plus tard la saison sportive est cohérente avec la pyramide proposée par le groupe de travail sur les compétitions de Jeunes. Il sera intéressant de croiser les travaux de ces deux groupes de travail.

Le Président **Arnaud DALLA PRIA** ajoute que l'idée générale est de faire évoluer le calendrier sportif (et les compétitions) étant entendu que cela devra se faire progressivement sur plusieurs saisons et en plusieurs étapes.

GROUPE DE TRAVAIL COMPETITIONS FEMININES

En l'absence de **Madame Laetitia CHALEIL**, référente sur ce groupe de travail, Le président évoque la question posée par Madame CHALEIL qui souhaite réunir l'ensemble des représentants des compétitions féminines pour élargir le débat.

Il ajoute que la notion de territorialisation des compétitions est un point qui a retenu l'attention du groupe de travail.

Le Comité Directeur accède à la demande de **Madame CHALEIL** et l'autorise à réunir les référents départementaux du football féminin de manière à avancer ensemble sur le sujet.

AUTRES GROUPES DE TRAVAIL

 **GROUPE DE TRAVAIL COMPETITIONS SENIORS** : le référent, **Monsieur Jean-Bernard BIAU**, informe le Comité que 8 clubs ont participé aux échanges sur le sujet. L'idée principale qui a guidé la réflexion est de se rapprocher des directives fédérales en matière de nombre d'équipes engagées dans les championnats régionaux SENIOR avec une réduction de ce nombre :

Actuellement, la Ligue compte 193 équipes engagées dans ces compétitions → l'idée est de tendre vers le chiffre de 132 équipes.

Autre point évoqué : ramener les poules à 12 équipes.

Par ailleurs, deux questions sont mises en relief par les clubs :

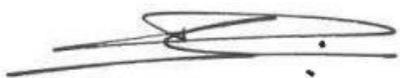
- A court terme : qu'en sera-t-il de la reprise au 1^{er} juillet 2021 ?
- A plus long terme : qu'en sera-t-il des compétitions en vue des saisons 2024/2025 et 2025/2026 ?

 **COMMISSION REGIONALE DE MEDIATION** : **Monsieur David DURUSSEL**, Président Délégué de la LFO et référent sur ce groupe de travail.

L'idée de cette commission est de travailler en amont sur différents sujets de manière à pouvoir proposer des solutions qui permettront de prévenir les conflits ou d'apaiser des situations qui pourraient paraître délicates.

Monsieur DAVID évoque l'observatoire des comportements et **Monsieur RAVENEAU** la commission de prévention-sécurité qui pourraient être complémentaires de cette nouvelle commission avec un travail de fond qui ne pourra qu'être positif pour tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45



Le Président de la LFO

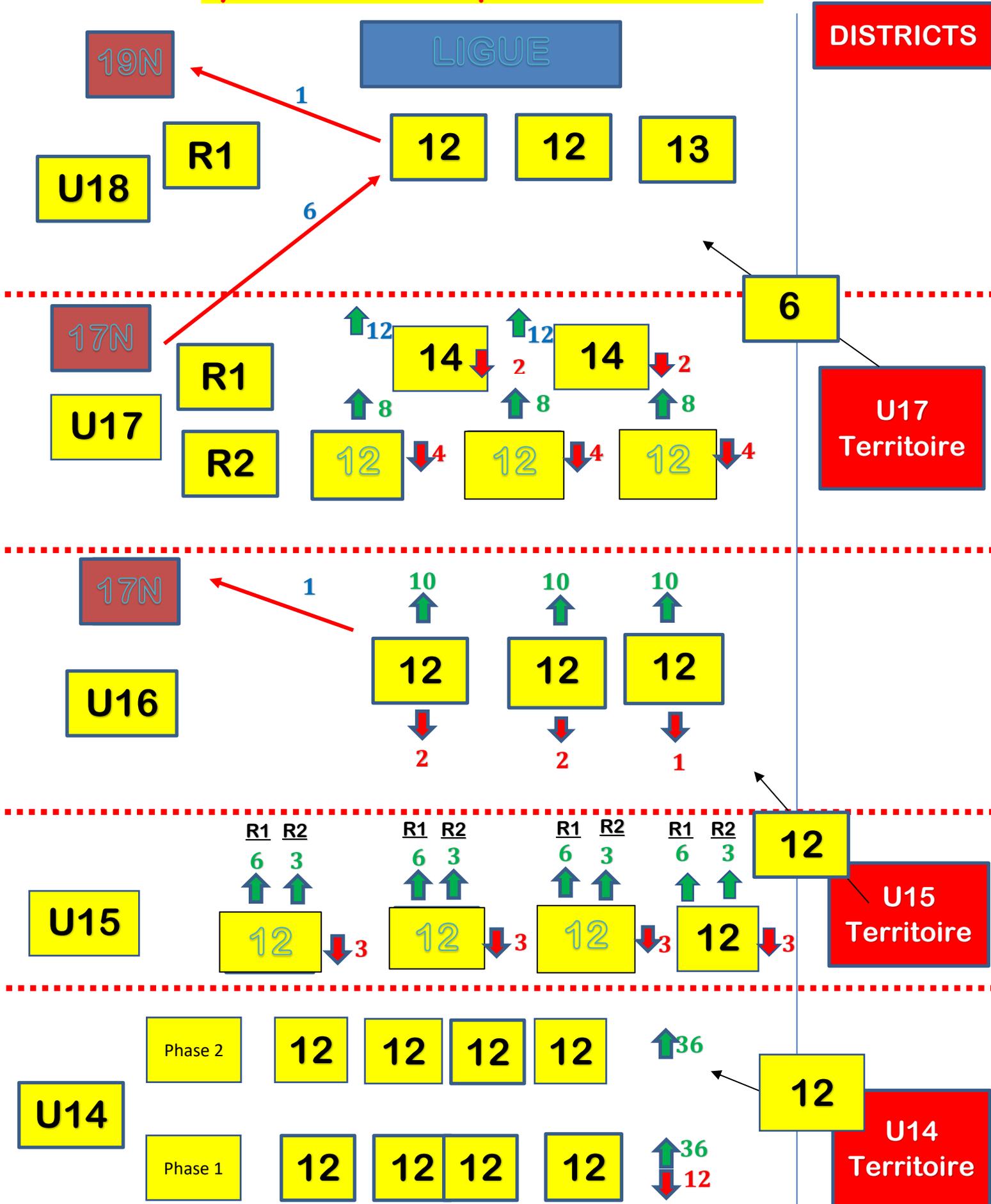
Arnaud DALLA PRIA



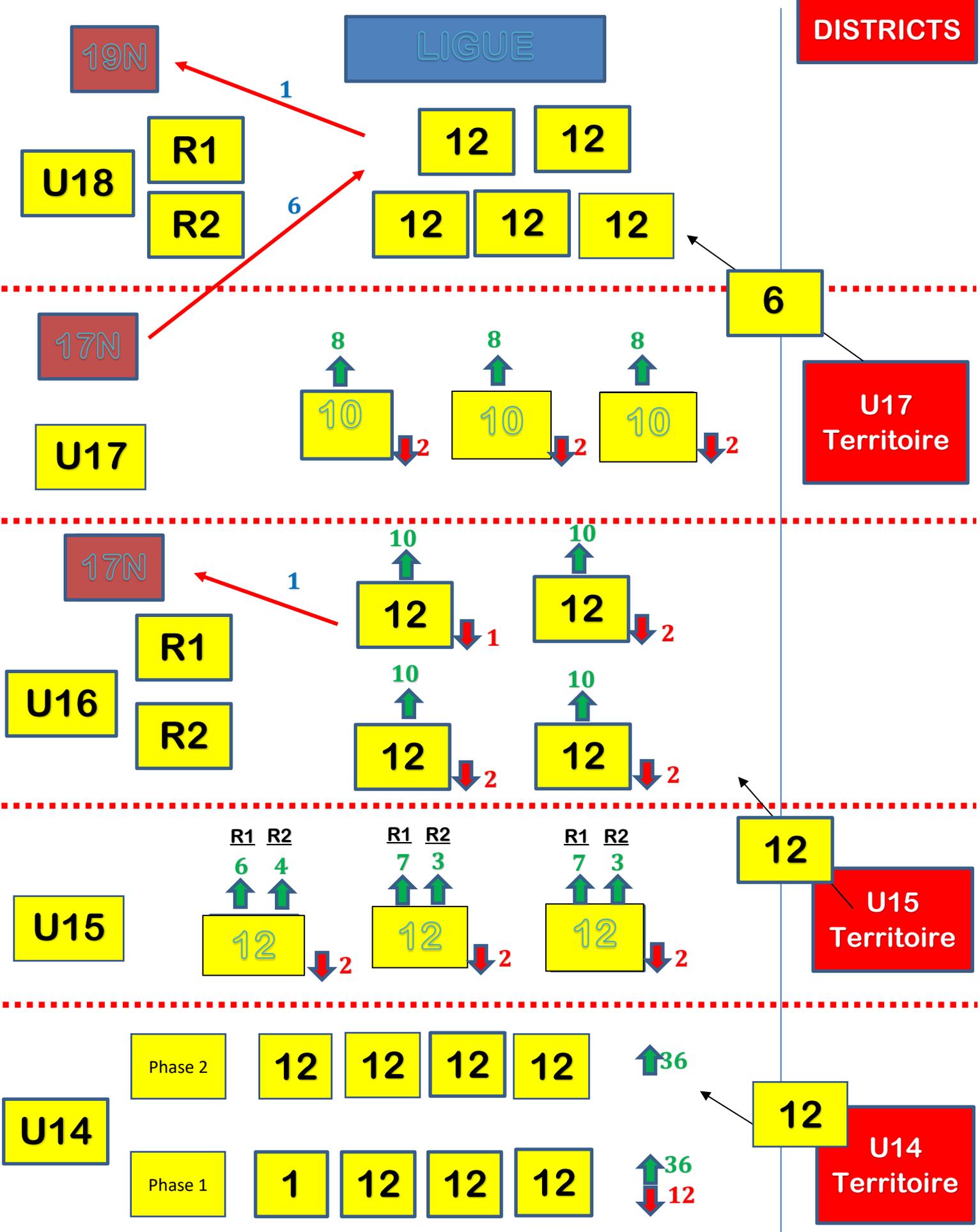
La Secrétaire Générale de la LFO

Laurence MARTINEZ

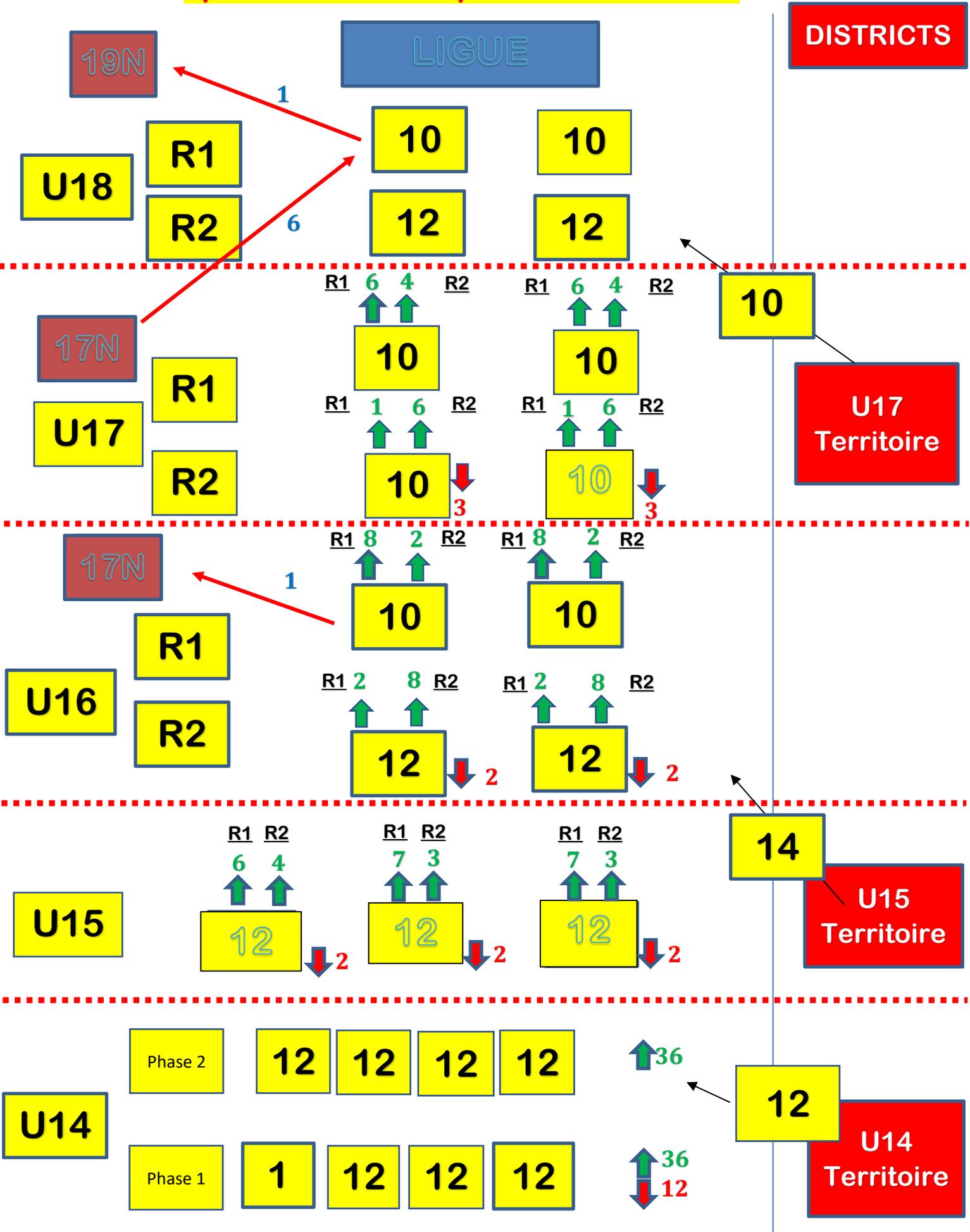
Pyramide Saison Sportive 2021-2022



Pyramide Saison Sportive 2022-2023



Pyramide Saison Sportive 2023-2024





COMMISSIONS DE LA LFO 2020-2024



DIRECTION GÉNÉRALE ET JURIDIQUE

- COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL
- COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE
- COMMISSION RÉGIONALE DES RÈGLEMENTS ET DES MUTATIONS
- COMMISSION RÉGIONALE DE MÉDIATION
- COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
- COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE
- COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS
- COMMISSION RÉGIONALE CONVENTIONS D'OBJECTIFS

DIRECTION SPORTIVE

- COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS (Seniors, jeunes, féminines, foot diversifié, tournois et matches amicaux)
- COMMISSION RÉGIONALE TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
- COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE
- COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS
- COMMISSION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
- COMMISSION RÉGIONALE MÉDICALE
- COMMISSION RÉGIONALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS
- COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION
- COMMISSION RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES
- COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RESSOURCE AUX CLUBS

- COMMISSION RÉGIONALE F.A.F.A. et A.N.S.
- COMMISSION RÉGIONALE DE FÉMINISATION
- COMMISSION RÉGIONALE DU BÉNÉVOLAT
- COMMISSION RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Comités de pilotage nommés par le CD :

- COMITÉ DE PILOTAGE DE L'IRZF (Arbitres, éducateurs, dirigeants)
- COMITÉ DE PILOTAGE DU CRF
- COMITÉ DE PILOTAGE DU PARTENARIAT, MARKETING et COMMUNICATION
- « FONDATION »